

ASSEMBLEE PLENIERE REGIONALE

14-15 juin 2018

ACTION CŒUR DE VILLE

Rapport n° 1658_

Intervention de Boris BOUCHET

Pour le groupe « l'Humain D'Abord - PCF - Front de Gauche »

Monsieur le vice-Président,

Nous ne sommes pas fondamentalement opposés à la délibération que vous nous proposez aujourd'hui.

Il s'agit là de répondre à un nouveau dispositif d'accompagnement de l'Etat en faveur des villes moyennes. Cependant, nous regrettons que le choix des communes qui bénéficieront de cette politique de redynamisation des centres de villes, ait été fait par le gouvernement et non par les territoires.

Ce plan, s'il a le mérite d'exister, aurait dû être beaucoup plus ambitieux tant les besoins des communes concernées sont immenses : services publics, logements sociaux, économie de proximité, rénovation énergétique, transport...la liste est longue !

La région doit agir pour reconquérir ces cœurs de ville en favorisant l'attractivité des territoires. Nous devons œuvrer pour plus de progrès social pour les femmes et les hommes qui y vivent et y travaillent.

Ce progrès social passe nécessairement par le soutien indispensable de notre collectivité aux services publics locaux et leurs développements. Cette dimension essentielle est malheureusement absente de votre délibération. Nous le regrettons...

Pour illustrer cette observation, je vais prendre l'exemple de ma commune de Riom dans le Puy-de-Dôme qui est bénéficiaire de ce dispositif. C'est bien joli d'inscrire dans les 5 axes d'interventions « les équipements et services publics » quand la Poste voit ses horaires d'ouverture réduits, quand les urgences de l'hôpital sont au bord de l'explosion, quand le guichet de la SNCF subit la suppression d'un agent sur les 3, entraînant une réduction des horaires de vente là-aussi.

J'en viens maintenant aux fameux élus référents. Une nouvelle fois, seuls les élus de votre majorité seront habilités à négocier les projets soumis par les communes éligibles aux subventions. Nous aurions apprécié être associés à ce dispositif.

Nous demandons donc à minima que vous vous engagiez à nous communiquer la liste de ces élus dans les meilleurs délais. Et souhaitons que ces derniers travaillent en étroite collaboration avec les élus locaux concernés. Car ce sont eux qui connaissent le mieux les priorités de leur territoire.

Boris BOUCHET

Conseiller régional – Puy-de-Dôme